

SECTEUR D'EMPLOIS DIVERSIFIÉS

Consolidation du secteur

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Soutien de la vitalité commerciale

SECTEUR D'EMPLOIS DIVERSIFIÉS

Consolidation du secteur

RÉSEAU CYCLABLE

Voie cyclable potentielle dans l'emprise de la voie ferrée

TRANSPORT FERROVIAIRE

Maintien des activités

SECTEUR MIXTE

Requalification du secteur et diversification des activités

TRANSPORT COLLECTIF

Système léger sur rail à l'étude

SECTEUR MIXTE

Requalification du secteur et diversification des activités

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

TRAME VERTE

Protection et mise en valeur du parc Jeanne-Mance

TRAME VERTE

Protection et mise en valeur du parc La Fontaine

SECTEURS D'EMPLOIS INSTITUTIONNELS

Consolidation des activités

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Soutien de la vitalité commerciale

PATRIMOINE BÂTI

Protection et mise en valeur

PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

Protection et mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal

RÉSEAU ROUTIER

Carrefour à réaménager

La synthèse des orientations pan-montréalaises

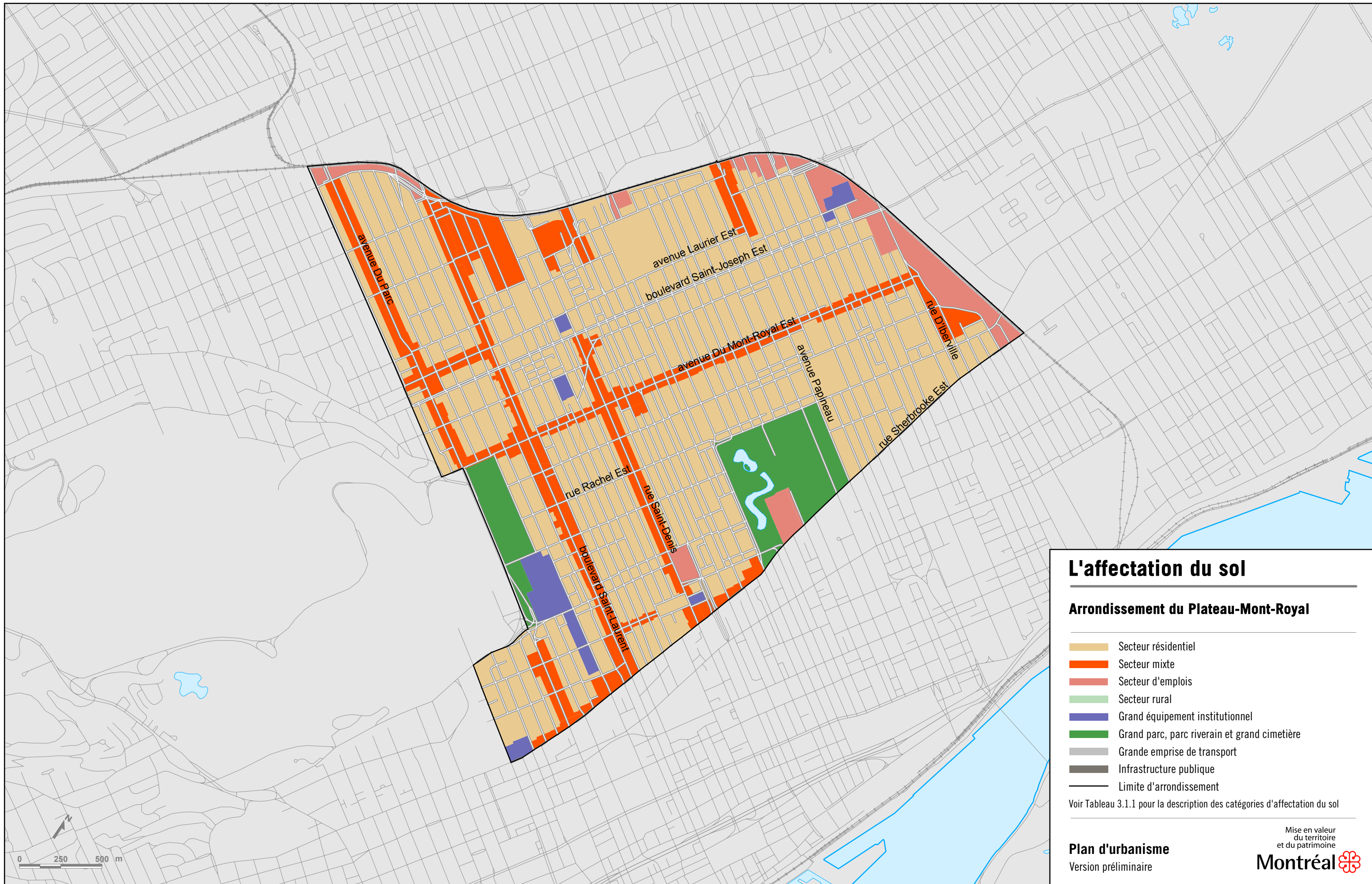
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal

0 250 500 m

Avril 2004

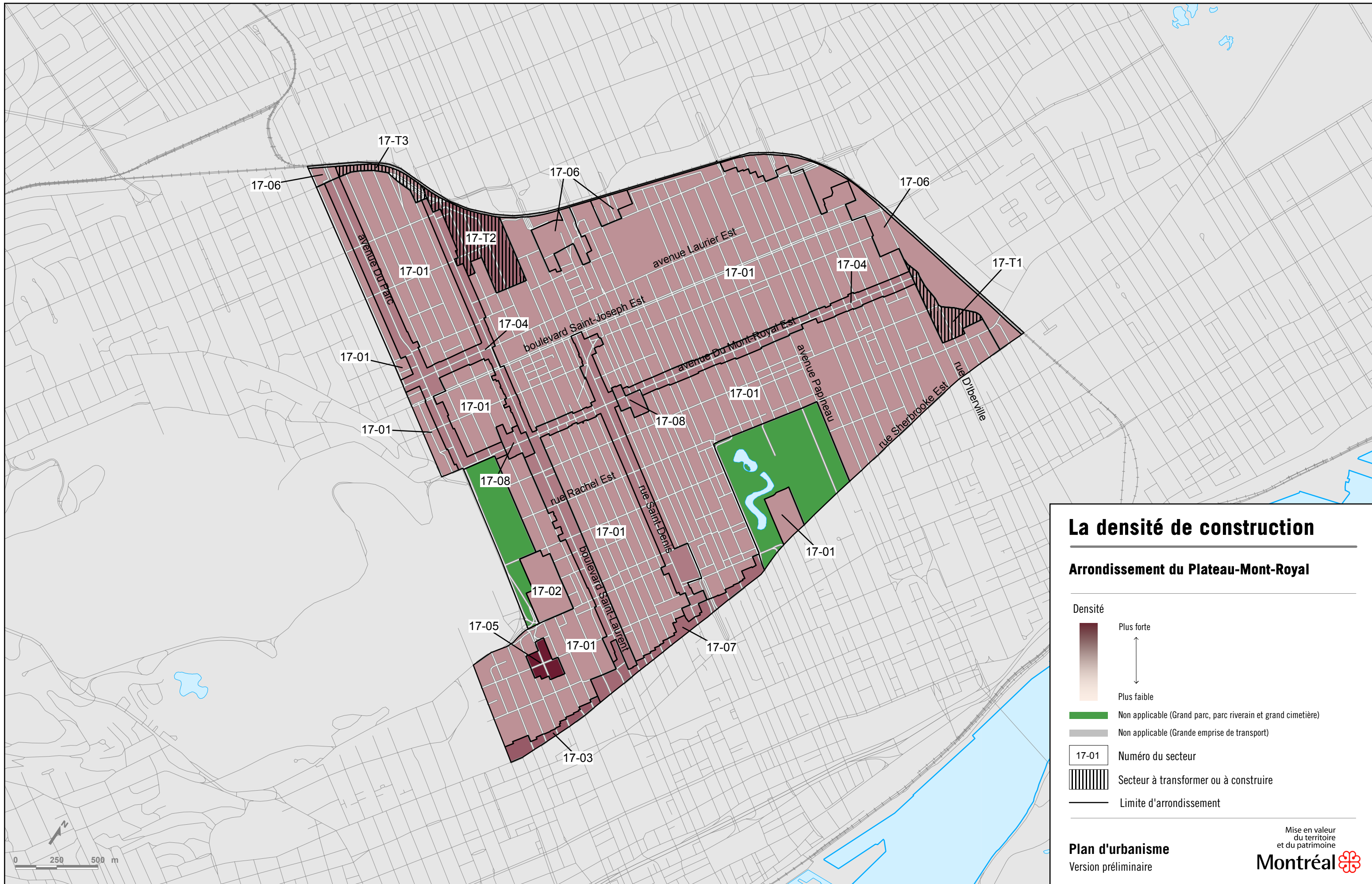


L'affectation du sol

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Grand parc, parc riverain et grand cimetière
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol



La densité de construction

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Densité

Plus forte ↑

↓ Plus faible

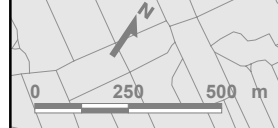
■ Non applicable (Grand parc, parc riverain et grand cimetière)

■ Non applicable (Grande emprise de transport)

17-01 Numéro du secteur

▨ Secteur à transformer ou à construire

— Limite d'arrondissement



17 Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Secteurs établis

Orientation

Maintenir le caractère des secteurs

La réglementation de zonage visera à maintenir le type de bâti existant, présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 17-01 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

Secteur 17-02 :

- bâti de un à huit étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 17-03 :

- bâti de quatre à dix étages hors sol;
- implantation isolée ou jumelée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 6,0.

Secteur 17-04 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- implantation en contiguë;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 17-05 :

- bâti de six étages hors-sol ou plus;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.
- C.O.S. minimal : 3,0;
- C.O.S. maximal : 6,0.

Secteur 17-06 :

- bâti de un à cinq étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

Secteur 17-07 :

- bâti de trois à huit étages hors sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 17-08 :

- bâti de deux à cinq étages hors sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

17 Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Secteurs à transformer ou à construire

Orientation

Renouveler le caractère des secteurs

La réglementation de zonage permettra un nouveau type de bâti présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 17-T1 :

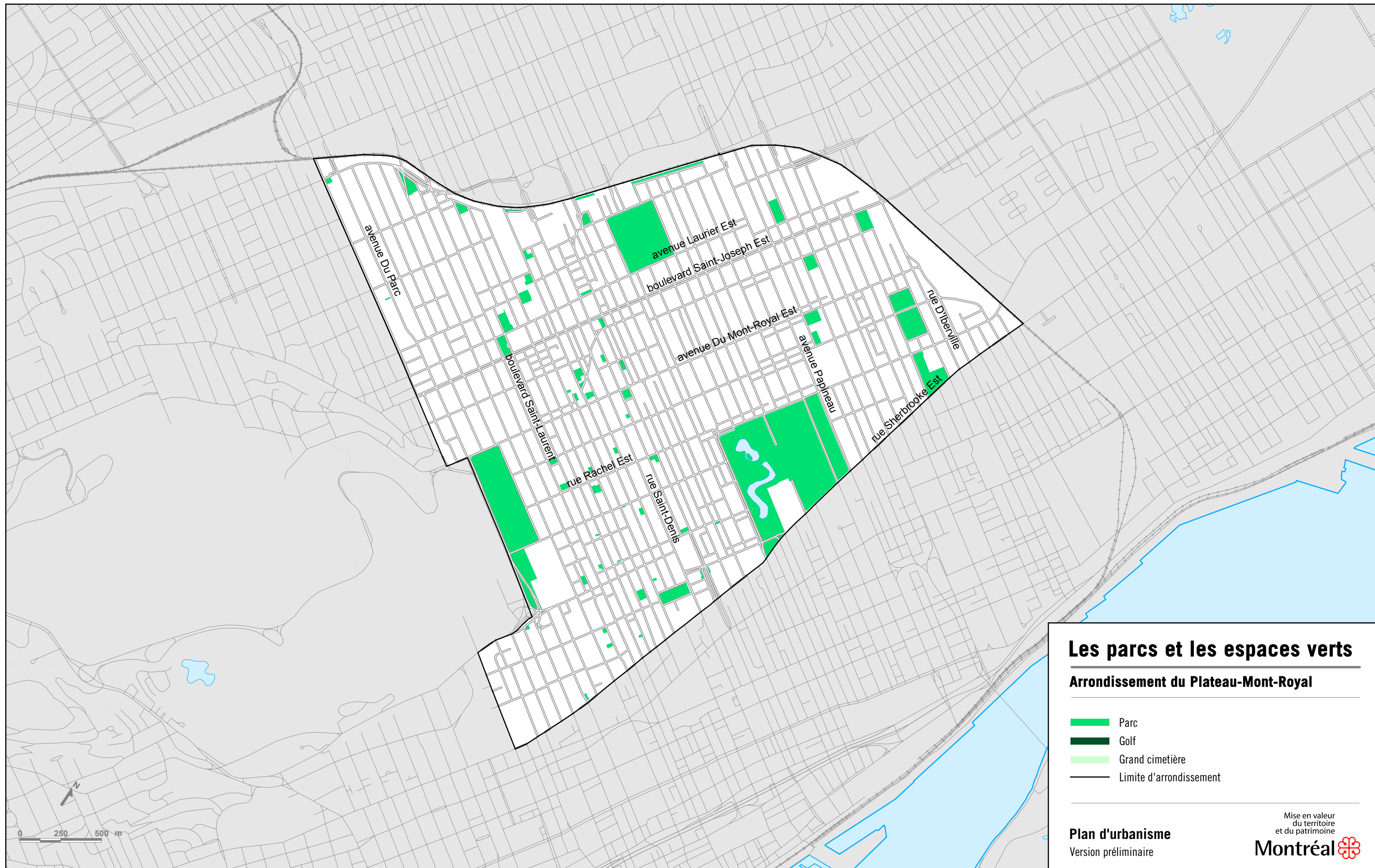
- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 0,7;
- C.O.S. maximal : 3,0.

Secteur 17-T2 :

- bâti de deux à huit étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 17-T3 :

- bâti de deux à six étages hors sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 3,0.



Les parcs et les espaces verts

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Parc
- Golf
- Grand cimetière
- Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal

